



Témoignages DIH

Stéphane LAFARGUE, Délégué inter-régional handicap dans l'Ouest

Je suis en charge des régions Centre, Bretagne et Pays de Loire. Mon quotidien consiste à répertorier les employeurs publics, les rencontrer, les sensibiliser sur nos activités et les aider à concrétiser un engagement partenarial, en adéquation avec les axes préalablement définis par le FIPHFP.

Il s'agit de leur expliquer l'intérêt de conventionner et la politique à mettre en oeuvre en la matière. A cette fin, je les accompagne jusqu'au moment où le dossier sera présenté aux Comités locaux. Ces derniers pourront alors délibérer sur le plan d'action et accorder les fonds nécessaires à la mise en oeuvre de la politique de l'employeur.

Le Comité local

Présidé par le Préfet de région, le comité local se réunit deux fois par an. Il rassemble des représentants de la fonction publique d'Etat, de la Fédération Hospitalière de France, des élus locaux, ainsi que les représentants des organisations syndicales et des associations liées au monde du handicap. Par leur connaissance de la santé au travail, du handicap et du tissu local, les membres des comités locaux peuvent appréhender la situation des structures publiques et les besoins des personnes handicapées.

Les conventions

À l'échelon de mon territoire, et depuis septembre 2007, nous avons finalisés 17 dossiers. Ceci représente un engagement financier pour trois ans de l'ordre de 10 millions d'euros et se traduit par le recrutement d'un grand nombre de travailleurs handicapés.

C'est le Conseil général de Maine-et-Loire qui a été la première collectivité à conventionner avec le FIPHFP. Ce Département est très impliqué dans la politique de santé au travail et particulièrement celle du handicap.



Ensemble, pour une fonction publique exemplaire